

Ambassade de France aux Pays-Bas
Service économique régional de La Haye

PAYS-BAS

Relations économiques bilatérales

En raison du dynamisme du port de Rotterdam et de la présence de nombreuses multinationales étrangères, les échanges de biens et services avec les Pays-Bas positionnent ces derniers au 7^e rang des partenaires commerciaux de la France en 2025. Depuis 2023, les Pays-Bas constituent également la première destination des investissements français dans l'UE et le deuxième investisseur étranger en France en comptabilité immédiate. Alors que les relations bilatérales se sont renforcées, notamment grâce à des positions communes accrues aux niveaux européen et international, l'Année économique France-Pays-Bas 2025 s'impose comme un pilier durable de la coopération dans les domaines d'intérêt commun.

1. Les échanges commerciaux sont dynamiques mais structurellement déséquilibrés.

1.1. Malgré une baisse des échanges, les Pays-Bas progressent d'une place et se classent désormais au 7^e rang des partenaires commerciaux de la France. Après une année record en 2022, où l'inflation a dynamisé les échanges de biens et services (+28 % en g.a., à 99 Md€), ceux-ci ont reculé pour la troisième année consécutive en 2025, s'établissant à 88,9 Md€ (cf. annexe 1). Cette évolution contribue à un rééquilibrage du solde commercial français qui, bien qu'en baisse de 6 % en g.a. à -4,6 Md€, reste structurellement déficitaire, en partie en raison de « l'effet Rotterdam ». En effet, 61,1 % des exportations néerlandaises vers la France correspondaient à des réexportations en 2025, facilitées par la position stratégique du port de Rotterdam, tandis que 53,2 % des exportations françaises vers les Pays-Bas étaient destinées à être réexportées. Si l'analyse des flux en valeur ajoutée fait également apparaître un déficit, celui-ci est inférieur de 58 % à celui mesuré à partir des flux commerciaux bruts¹.

1.2. Les échanges de biens ont progressé de 1 % en 2025 (53 Md€), après avoir reculé de 6,8 % entre 2022 et 2024, sans retrouver leur niveau record de 2022 (57 Md€, porté par la levée des restrictions sanitaires, la reprise économique et des pressions inflationnistes). **Les exportations de biens vers les Pays-Bas ont augmenté de 3,5 % en 2025, atteignant 24 Md€, faisant des Pays-Bas** notre 7^e client (+1 place en g.a., devant la Chine ; cf. annexe 2²). Depuis 2013, plus de 50 % de nos exportations se concentrent sur les équipements mécaniques, électriques et informatiques (19 %), les produits agricoles et agroalimentaires (17 %) – notamment le vin, le maïs et les céréales – et les produits chimiques et cosmétiques (15 %) dont les médicaments (cf. annexe 3). Les Pays-Bas sont notre 7^e fournisseur³ depuis 2011, **représentant 4,3 % de nos importations**, soit 29,4 Md€ (-1 % en g.a., en raison notamment d'un effet prix sur les produits pétroliers). La structure de nos exportations est similaire : produits agricoles et agroalimentaires (25 %), produits chimiques et cosmétiques (19 %) et équipements mécaniques, électriques et informatiques (15 %). **Le déficit commercial français avec les Pays-Bas atteint à 5,5 Md€, soit le 5^e déficit bilatéral de l'Hexagone**, derrière ceux enregistrés avec la Chine (-51,3 Md€), les États-Unis (-7,5 Md€), l'Italie (-5,0 Md€) et l'Allemagne (-4,9 Md€).

1.3. Après le record de 2022 (+25 %), la valeur des échanges de services a baissé pour la première fois depuis 2020, s'établissant à 35 Md€ en 2025 (-5 %). Les importations ont reculé de 3 % en g.a. à 17,4 Md€ tandis que les exportations ont enregistré une baisse plus marquée, de -6 % en g.a. à 18,2 Md€. Cette évolution se traduit par un **net repli de notre excédent bilatéral (-47 %), qui s'établit à 813 M€ en 2025** contre 1,8 Md€ en moyenne sur la période 2013-2019, malgré une hausse de l'excédent français dans les services de voyages (2,3 Md€, +12 % en g.a.). La composition de nos échanges de services avec les Pays-Bas (cf. annexe 4) est relativement similaire à l'exportation et à l'importation. Elle est **dominée par les services aux entreprises (37 %)**, principalement liés aux activités de multinationales étrangères (76,8 % des exportations et 85,1 % des importations françaises), ainsi que par **les services de transports (18 %)**.

2. Les Pays-Bas sont l'un de nos principaux partenaires en matière d'investissements.

2.1. En 2024, les Pays-Bas sont le 2^e pays d'accueil des IDE français, avec un stock de 207 Md€ (+17 % en g.a.), entités à vocations spéciales (SPE) incluses (136 Md€ hors SPE). Ils se classent derrière les États-Unis (240 Md€) et concentrent 14 % du total (cf. annexe 5). Ils sont principalement concentrés dans l'industrie chimique et pharmaceutique (27,0 %), l'immobilier (10,8 %), le commerce (7,8 %), les activités financières et

d'assurance (9,9 %) et d'information et communication (10,2 %), et l'industrie extractive (6,3 %), qui représentent à eux seuls 72 % des IDE français aux Pays-Bas. Ces données témoignent de la forte attractivité de l'économie néerlandaise, reposant notamment sur un environnement fiscal et réglementaire compétitif, ainsi que sur la qualité de sa connectivité (transport, réseaux) et de sa main d'œuvre (diplômée, polyglotte, internationale). [En 2023, plus de 1 120 filiales françaises employaient 193 000 personnes aux Pays-Bas](#), principalement dans les secteurs des transports, de l'énergie, du traitement des déchets et de l'économie circulaire et de l'agroalimentaire.

2.2. En 2024, les Pays-Bas sont le 2^e investisseur étranger en France (après le Luxembourg), avec un stock d'IDE de 128 Md€ (+6 %) représentant 14 % du stock d'IDE entrants. Plus de 60 % de ce stock se concentre dans l'industrie manufacturière (31,2 %), les activités financières et d'assurances (14,3 %), le commerce (15 %), l'immobilier (9,2 %), et l'information et la communication (6,7 %). Après réaffectation des investissements directs au pays de résidence de l'investisseur ultime, les Pays-Bas ne représentent toutefois plus que 5 % du stock d'IDE en France, soit 45,6 Md€, et se classent au 9^e rang des investisseurs étrangers. [Environ 1 257 entreprises néerlandaises sont présentes sur le territoire français et emploient près de 242 000 salariés \(2023\)](#). Elles reflètent les points forts de l'économie néerlandaise : l'agro-alimentaire, les services aux entreprises, la distribution, la chimie-pharmacie, les systèmes médicaux, les produits pétroliers la logistique et le transport

3. L'Année économique bilatérale France Pays-Bas 2025 a concrétisé le resserrement de la relation économique bilatérale.

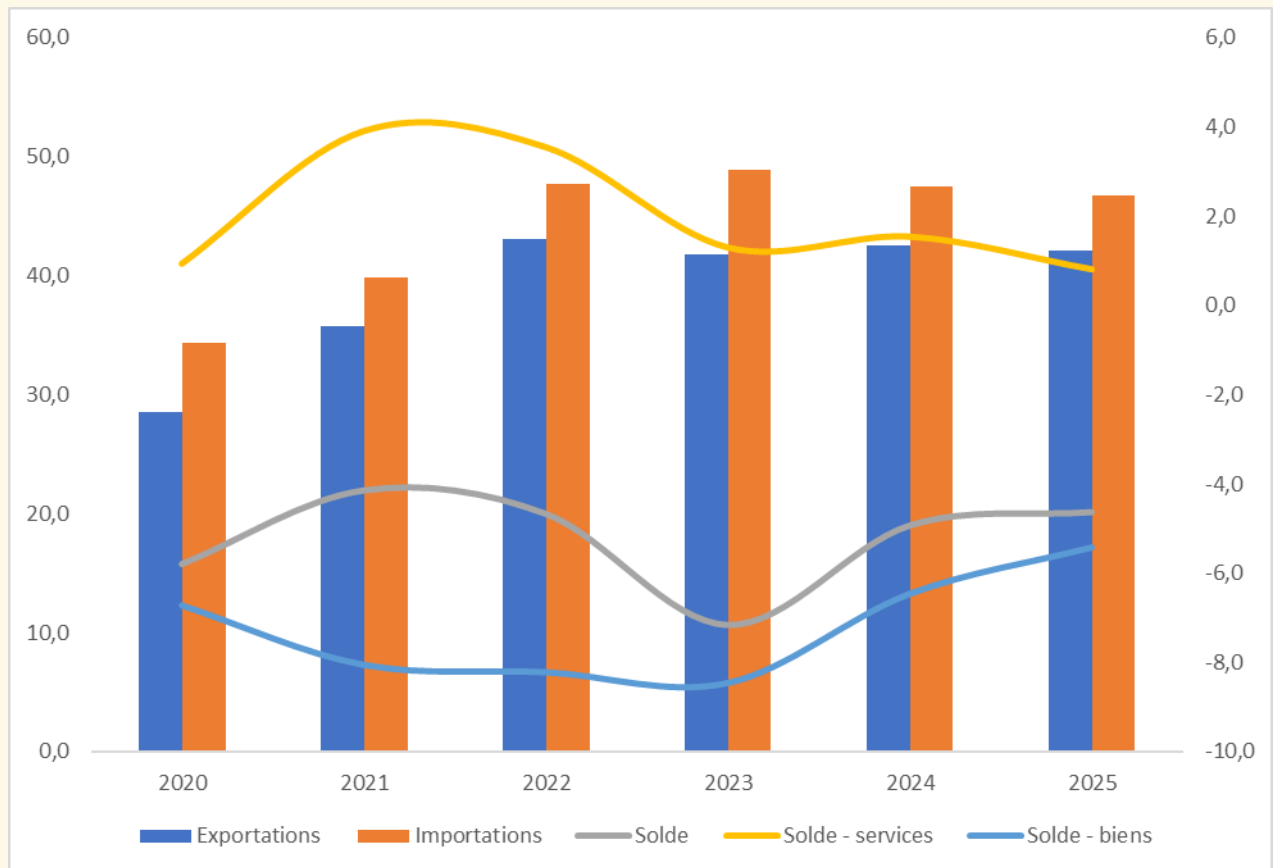
3.1. Les deux pays ont des intérêts convergents en matière d'innovation, de transition énergétique et de défense. La volonté de créer des opportunités croisées en matière de technologies de l'innovation s'est matérialisée par la signature (avril 2023) d'un « *Pacte pour l'innovation et la croissance durable* » entre les organisations patronales et ministères compétents pour renforcer les coopérations (technologies-clés, énergies bas-carbone, mobilités durables et transition agroalimentaire).

3.3. L'Année économique France Pays-Bas 2025 a constitué un nouveau pilier de la relation bilatérale. Décidée lors de la visite d'Etat Président E. Macron aux Pays-Bas en avril 2023, l'Année économique 2025 a été l'occasion d'accentuer la dynamique de resserrement des relations observée depuis une décennie. Elle a eu pour objectif de mettre en avant les secteurs et thèmes d'intérêt commun identifié dans la [déclaration](#) conjointe d'E. Macron et M. Rutte en matière de défense, d'innovation, et de transitions écologique et numérique et d'autonomie stratégique de l'UE.

Pierre Grandjouan, chef du service économique régional de La Haye

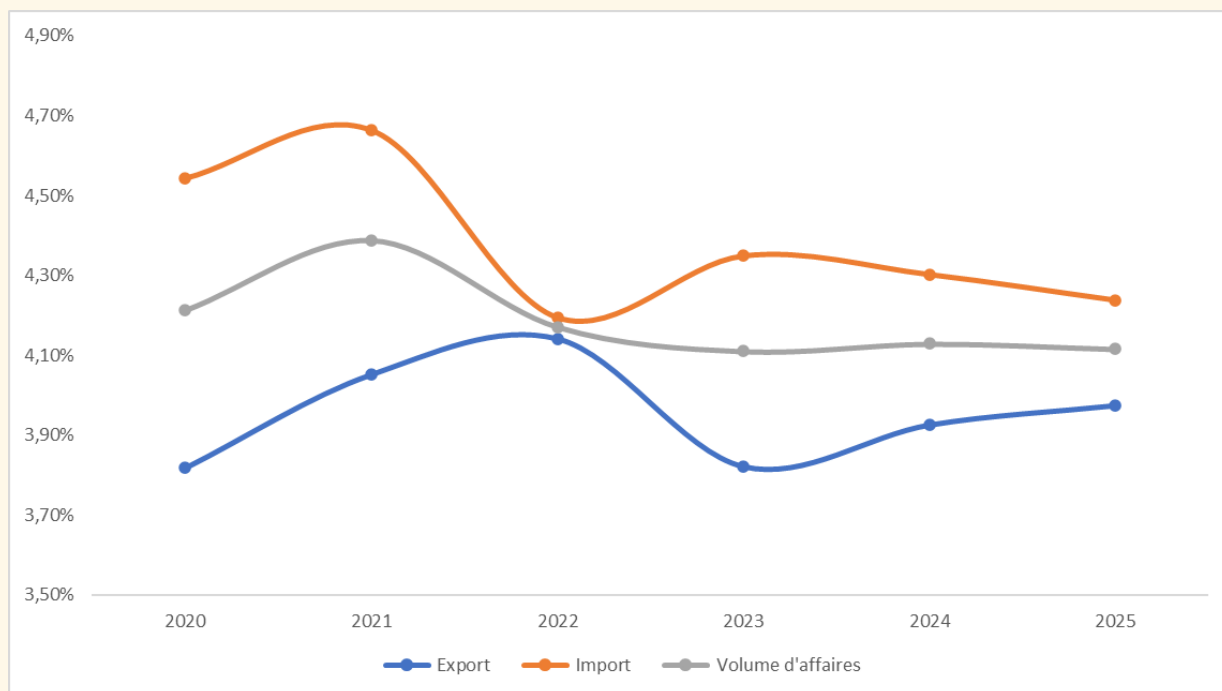
Annexes

Annexe 1 - Evolution des échanges de biens et de services entre la France et les Pays-Bas – (2020-2025) en Md€



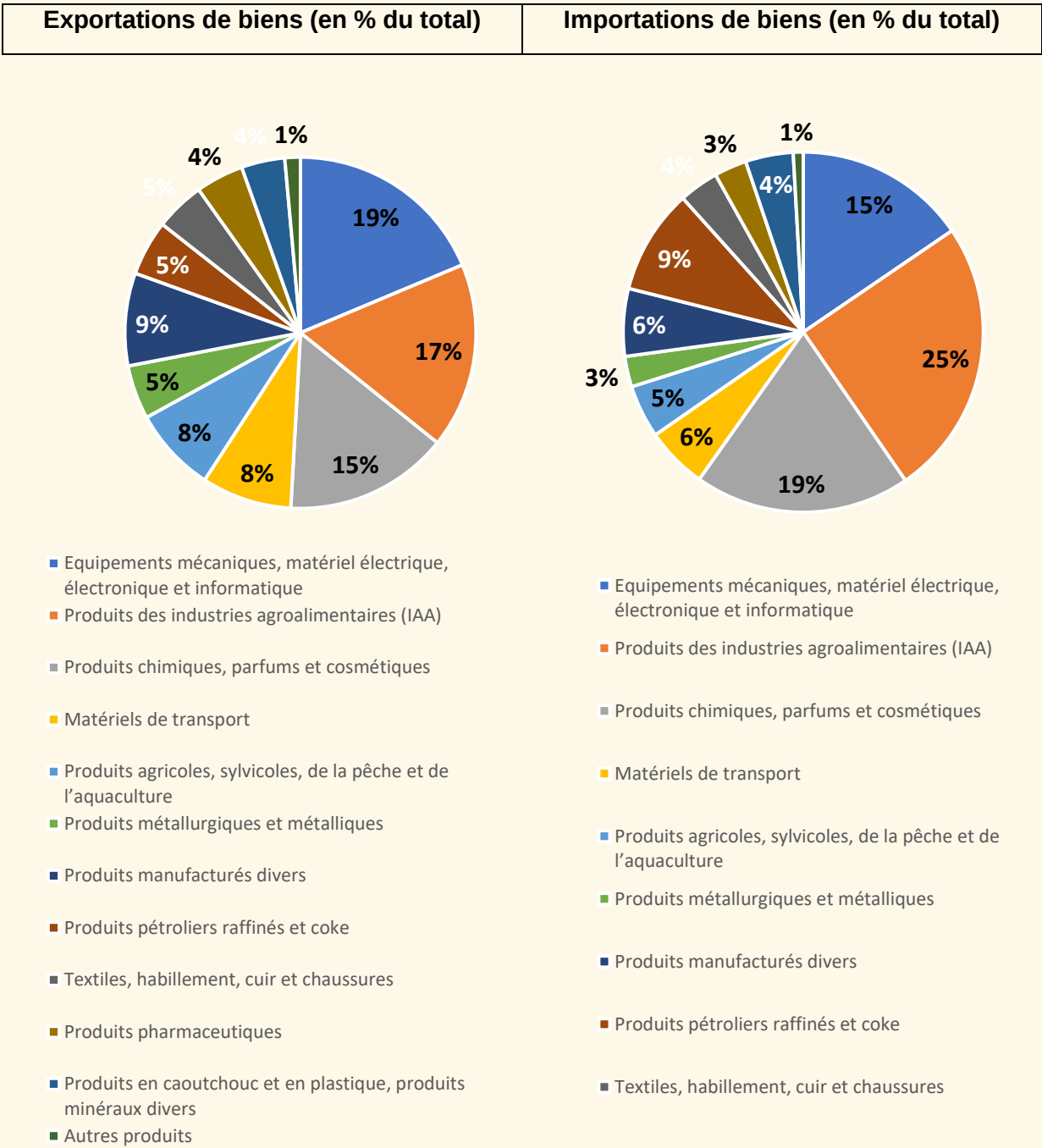
Sources : Eurostat (services) et douanes françaises (biens). Compilation SER.

Annexe 2 - Evolution annuelle de la part des échanges avec les Pays-Bas dans les échanges totaux (en % du total)



Source : Douanes françaises. Compilation SER.

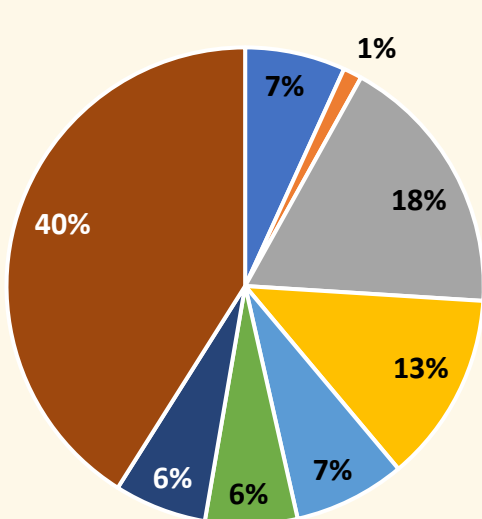
Annexe 3 - Composition des exportations et importations FR de biens vers les Pays-Bas
(2025, en % du total des X et IM)



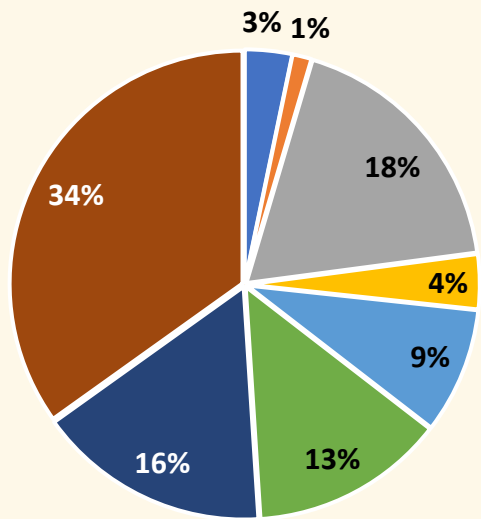
Source : Douanes françaises, compilation SER

Annexe 4 - Composition des exportations et importations FR de services vers les NL - (2025, % du total des X et IM)

Exportations de services (en % du total)	Importations de services (en % du total)
--	--



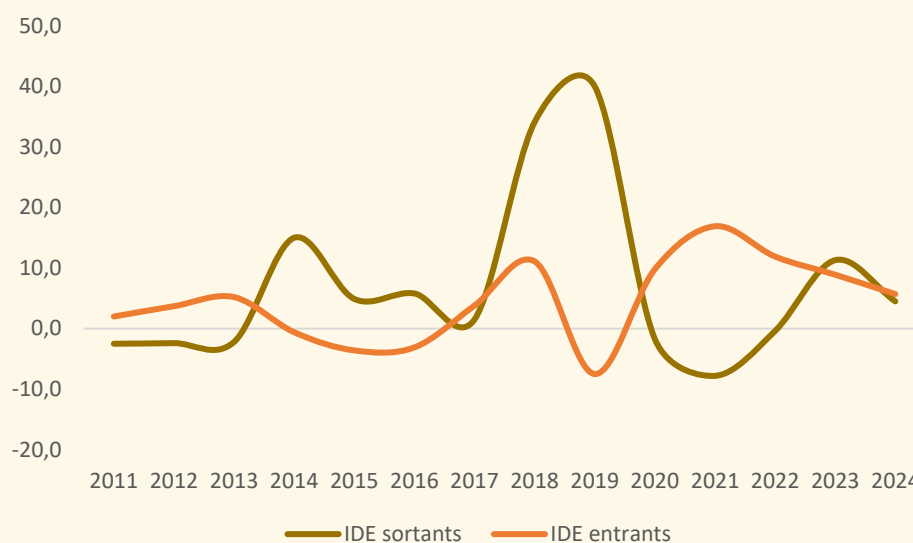
- Services de fabrication SA
- Services de maintenance et de réparation SB
- Services de transport SC
- SD Travel
- SG Services financiers
- Charges SH pour l'utilisation de intell.pr
- SI Télécommunications, informatique et information
- SJ Autres services commerciaux



- Services de fabrication SA
- Services de maintenance et de réparation SB
- Services de transport SC
- SD Travel
- SG Services financiers
- Charges SH pour l'utilisation de intell.pr
- SI Télécommunications, informatique et information
- SJ Autres services commerciaux

Source : Eurostat. Compilation SER.

Annexe 5 - Evolution des flux d'IDE entrants et sortants entre la France et les Pays- Bas – 2011 – 2024 en Md€



Source : Banque de France. Compilation SER.

NOTES DE FIN

¹ La balance commerciale brute constitue une mesure couramment utilisée pour appréhender les flux commerciaux. Elle peut toutefois donner une image biaisée des échanges bilatéraux, dans la mesure où elle comptabilise la valeur totale des produits importés, y compris celle des biens intermédiaires et des composants produits dans des pays tiers. Des travaux antérieurs du CBS (2018) montrent ainsi que la prise en compte des biens destinés à la réexportation peut avoir une incidence significative sur le solde commercial.

L'approche fondée sur la valeur ajoutée permet de corriger cette distorsion en mesurant la valeur effectivement créée et attribuable à chacun des deux pays. Dans ce cadre, seule la contribution domestique à la valeur des exportations est prise en compte. Cette approche offre ainsi une représentation plus fidèle des échanges bilatéraux et reflète mieux leur inscription dans les chaînes de valeur mondiales.

² En revanche, la France était en 2023 le 7^e fournisseur des Pays-Bas, représentant 4,35% de leurs imports.

³ Aussi, la France est le 3^{ème} client des Pays-Bas (7,6 % du total de leurs exports en 2025). Environ 61 % de ces exportations étaient des réexportations.